



Ville de MARCK

SEANCE

03 Avril 2019

OBJET :

APPROBATION DU
COMPTE
ADMINISTRATIF 2018

CCAS-2019-04-03

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

L'an deux mil dix-neuf, le mercredi 03 avril à dix-huit heures, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de MARCK s'est réuni, au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame NOEL Corinne, Présidente-Ordonnatrice du CCAS, en suite de convocation en date du 27 mars 2019.

Étaient présents :

Madame NOEL Corinne – Présidente du CCAS

Mesdames JAMPY Isabelle, DESORT Annie, MAGNIER Renée, VAUTIER Monique, BRANLY Sandrine, CARBONNIER Thérèse, RIVELON Odile, RINGOT Marie-Andrée,

Messieurs EMILE Bernard, FASQUEL Gérard, THUILLIEZ Jean-Claude, JOLY Jean.

Étaient excusées :

Madame DESEIGNE Véronique, HIBON Geneviève (Pouvoir à Madame CARBONNIER Thérèse).

Étaient absents :

Madame LOUCHEZ Laurence, Monsieur LEBECQUE Jean-Marc.

☞ ☞ ☞

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L1612 et suivants,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M14 applicable au budget du Centre Communal d'Action Sociale,

Vu la délibération n° CCAS 2019-04-02 portant approbation du compte de gestion 2018,

Vu le rapport sur le compte administratif 2018 présenté par Madame JAMPY Isabelle – Vice-Présidente du Centre Communal d'Action Sociale,

Considérant que le compte administratif retrace les mouvements effectifs de dépenses et de recettes du Centre Communal d'Action Sociale et, est ainsi le bilan financier de l'ordonnateur qui doit rendre compte annuellement des opérations budgétaires qu'il a exécutées,

Après avoir entendu l'exposé de son rapporteur,

**LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,
A L'UNANIMITE,
(sans que Madame la Présidente ne prenne part au vote)**

APPROUVE le compte administratif 2018 du budget du Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de MARCK comme suit :

	Investissement	Fonctionnement	TOTAL
Dépenses 2018	1 068,00 €	232 047,59 €	233 115,59 €
Recettes 2018	3 994,91 €	232 564,97 €	236 559,88 €
RESULTAT DE L'EXERCICE 2018	2 926,91 €	517,38 €	3 444,29 €
RESULTATS ANTERIEURS REPORTES (001 et 002)	13 289,40 €	5 705,96 €	18 995,36 €
RESULTAT DE CLOTURE 2018	16 216,31 €	6 223,34 €	22 439,65 €
Restes à réaliser en dépenses			
Restes à réaliser en recettes			
RESULTAT CUMULE DE L'EXERCICE 2018	16 216,31 €	6 223,34 €	22 439,65 €

(Suivent les signatures)
Pour extrait conforme,
Le Maire,
Président du CCAS,



Accusé de réception en préfecture
062-216205484-20190403-CCAS2019-04-03-
DE
Date de télétransmission : 09/04/2019
Date de réception préfecture : 09/04/2019



Publié le :

Notifié le :

